

Le gouvernement accepte
les demandes pour les :

Commissions, agences et conseils juridictionnels

En Nouvelle-Écosse, il existe plus de 30 commissions, agences et conseils juridictionnels provinciaux. Ces CAC jouent différents rôles et protègent des intérêts divers. Les conseils juridictionnels ont des fonctions quasi-judiciaires. Ils examinent la preuve, formulent des constatations en fait et en droit, et prennent des décisions qui ont une incidence sur la liberté, la sécurité ou les garanties juridiques d'une personne. Les membres des conseils doivent mettre en pratique les principes juridiques ainsi que les principes professionnels et techniques pour prendre les décisions qu'ils doivent prendre.

Les demandeurs doivent décrire, dans leur demande ou leur curriculum vitae, qu'ils ont démontré les capacités suivantes dans le cadre de leur travail, à titre de bénévole ou dans d'autres expériences de vie :

- Respect de la dignité essentielle de toutes les personnes, peu importe leur situation, et engagement envers la diversité et l'égalité en matière d'emploi
- Capacité de voir les choses dans leur ensemble et de travailler en équipe, d'écouter les autres, de résoudre les problèmes de façon constructive, de prendre des décisions objectives et justes, et d'obtenir un consensus en temps opportun
- Capacité de traiter professionnellement l'information confidentielle et de nature délicate
- Capacité de communiquer efficacement et de rédiger des rapports clairs et concis pour le conseil
- Reconnaissance par les pairs ou par la communauté des normes éthiques très élevées et de l'intégrité dans les interactions professionnelles et personnelles

La priorité sera accordée aux demandeurs qui possèdent une expérience antérieure relative aux questions dont le conseil respectif doit traiter. En plus des critères énoncés ci-dessus, tout président d'un conseil juridictionnel doit démontrer des aptitudes, préférablement à titre de président de conseil ou d'assemblée, à diriger des groupes afin de résoudre des problèmes de façon constructive et de mener à des décisions justes et unanimes.



Les postes suivants sont à pourvoir :

Agriculture

- Farm Practices Board : (1) membre
- Natural Products Marketing Council : (2) 1 président, 1 membre

Services communautaires

- Assistance Appeal Boards – Cap-Breton : (5) 1 président, 4 membres – Cumberland/Colchester : (2) membres – Région d'Halifax : (4) membres – Pictou/Antigonish/Guysborough : (3) membres – Région de l'ouest : (8) membres

Éducation

- Private Career Colleges Board : (1) membre

Environnement

- On-Site Services Advisory Board : (4) 2 membres à titre individuel représentant le secteur des eaux usées, 2 membres à titre individuel représentant le secteur de l'eau de puits; *vice-président choisi parmi les membres

Finances

- Commission des valeurs mobilières : (1) président

Santé

- Comité d'examen en vertu de la loi sur le traitement psychiatrique involontaire (Involuntary Psychiatric Treatment Act) : avocats, psychiatres et autres membres (représentation des autres membres : la priorité sera accordée aux clients antérieurs et actuels du système de santé mentale)

Travail et Développement de la main-d'œuvre

- Construction Industry Panel : (3) membres suppléants de la direction
- Crane Operators Appeal Board : (4) 1 propriétaire de grue ou représentant; 1 opérateur de grue certifié; 1 ingénieur professionnel suppléant; 1 propriétaire de grue ou représentant suppléant
- Elevators and Lifts Appeal Board : (5) 1 mécanicien, 1 entrepreneur inscrit, 1 entrepreneur inscrit suppléant, 1 mécanicien suppléant, 1 propriétaire ou représentant suppléant
- Conseil des relations de travail (Nouvelle-Écosse) : (1) membre suppléant des travailleurs
- Tribunal des normes du travail : (2) 1 membre, 1 membre suppléant
- Nova Scotia Building Advisory Committee : (5) membres représentants
- Occupational Health and Safety Appeal Panel : (9) 1 président impartial, 5 *représentants des employés, 3 *représentants des employeurs *L'appui ou la mise en candidature par un groupe de gestion ou de travail est requis
- Power Engineers and Operators Appeal Committee : (2) 1 propriétaire ou représentant suppléant, 1 ingénieur professionnel (mécanique); *poste de président à pourvoir par un des membres du conseil

Justice

- Comité d'examen en vertu du Code criminel : (6) 5 membres, 1 président
- Conseil judiciaire : (2) membres
- Police Review Board : (1) membre

Ressources naturelles

- Primary Forest Products Marketing Board : (8) 1 vice-président (membre à titre individuel), 2 représentants des propriétaires de lots boisés (1 permanent et 1 suppléant), 1 représentant du secteur des pâtes et papiers (suppléant), 2 représentants du secteur des scieries (1 permanent et 1 suppléant), 2 membres à titre individuel (1 permanent et 1 suppléant)

Si vous êtes intéressé à apporter une importante contribution à la province, veuillez soumettre le formulaire de demande pour les CAC juridictionnels ou une lettre de présentation et votre curriculum vitae présentant clairement vos titres et compétences et l'expérience pertinente, au :

Bureau du Conseil exécutif

One Government Place, 6^e étage, 1700, rue Granville

C. P. 2125, Halifax (N.-É.) B3J 3B7

Télécopieur : 902-424-0667 Courriel : execounc@gov.ns.ca

Toutes les demandes seront conservées dans nos dossiers pendant deux ans.

Date limite : Le 10 novembre 2008

Pour obtenir plus d'information sur chaque conseil et chaque poste à pourvoir, ainsi qu'un formulaire de demande, consultez le site Web du Conseil exécutif à l'adresse www.gov.ns.ca/exec_council ou communiquez avec nous par téléphone au 902-424-4877 ou au numéro sans frais 1-866-206-6844.

La Province de la Nouvelle-Écosse s'engage à faire preuve d'action positive pour promouvoir la participation équitable des personnes autochtones, des femmes, des personnes handicapées et des membres des groupes raciaux visibles là où ils sont sous-représentés.

Les postulants qui souhaitent s'identifier comme candidats à l'action positive pour la nomination sont invités à le faire.